



PROJET PÉDAGOGIQUE 2023/2024

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DE BEINE-NAUROY

06 septembre 2023 au 03 juillet 2024

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- L'organisateur

L'accueil de loisirs périscolaire, à l'année, est organisé par l'association Les Marmousets de Beine-Nauroy. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans de la commune de Beine-Nauroy et des villages alentours. Il est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Un moment d'accueil est mis en place le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Lors de ces moments d'accueil, l'équipe d'animation pourra mettre en place un temps d'accompagnement à la scolarité afin de répondre aux besoins de chaque famille.

- Les locaux

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école de Beine-Nauroy. La structure sera aménagée afin de créer des espaces adéquats aux enfants et aux animations. Pour l'organisation de notre accueil de loisirs, la Communauté Urbaine du Grand Reims met à notre disposition différents locaux et espaces :

Le hall d'accueil
La salle de motricité
Le dortoir
La salle « bleue » (maternelle)
La cantine
La tisanerie
Les WC maternelles et élémentaires
La cour extérieure

Le village de Beine Nauroy dispose également d'une salle polyvalente, d'un terrain de football, d'une bibliothèque, d'un observatoire, d'une aire de jeux et d'un City Park... Ces différents espaces pourront également servir de structure d'accueil de manière ponctuelle.

L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

- Son fonctionnement

Il se déroule sur les mercredis de l'année scolaire 2023/2024 : du mercredi 06 septembre 2023 au mercredi 03 juillet 2024 inclus soit 35 mercredis.

Les horaires de l'accueil sont les suivants : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Un moment d'accueil est mis en place le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.

Un temps d'accompagnement à la scolarité est proposé afin de répondre aux besoins de chaque famille lors de l'accueil du soir.

L'association propose la mise en place d'une restauration le midi entre 12h00 et 14h00. La restauration s'effectue à la cantine de l'école de Beine-Nauroy (service de restauration API). Pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine, ils devront être récupérés à 12h00 et ramenés à 14h00 dans le cadre d'une inscription à la journée.

Pour les enfants ayant une activité sportive ou culturelle dans le village de Beine-Nauroy pendant les horaires d'accueil du soir (de 17h00 à 18h30), il est proposé aux familles qu'un animateur fasse la navette avec l'enfant pour l'emmener et le récupérer de son activité.

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée. Elles peuvent être occasionnelles ou annuelles. Nous pratiquons une grille tarifaire différente selon le lieu de résidence de la famille mais également selon son régime d'allocation (CAF, MSA...).

- Les objectifs périscolaires

L'accueil de loisirs est une structure éducative à part entière complémentaire de l'école et des parents. Il contribue à l'épanouissement des enfants et des jeunes, population dont la prise en compte est primordiale puisqu'elle représente l'avenir dans notre société de demain.

Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs périscolaire sont :

- **donner accès à tous à des activités manuelles, physiques et/ou culturelles,**
- **développer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe,**
- **faire découvrir et sensibiliser les enfants au développement durable,**
- **contribuer à développer l'imaginaire chez l'enfant,**
- **favoriser la détente et le bien-être.**

- Les périodes de fonctionnement

P1 – Rentrée / Toussaint : du 06 septembre au 18 octobre 2023 inclus.

LES RÊVES

P2 – Toussaint / Noël : du 08 novembre au 20 décembre 2023 inclus.

DESTINATION PÔLE NORD

P3 – Janvier / Hiver : du 10 janvier au 21 février 2024 inclus.

SHREK & CIE

P4 – Hiver / Printemps : du 13 mars au 17 avril 2024 inclus.

LES ARTS DE LA SCÈNE

P5 – Printemps / Fin année scolaire : du 15 mai au 03 juillet 2024 inclus.

LES SPORTS INNOVANTS

Autour de ces thèmes, l'association Les Marmousets souhaite proposer de réelles activités aux enfants. L'objectif pour nous est d'apporter un maximum d'épanouissement aux enfants en répondant à leurs besoins.

En aucun cas les activités ne doivent être une obligation. Elles permettent à l'enfant d'être en accord avec lui-même, de prendre conscience de ses possibilités, de s'épanouir, de s'ouvrir aux autres...

Pendant ce temps d'activités, les enfants s'expriment, s'organisent, participent, découvrent, se divertissent, choisissent, prennent du plaisir, coopèrent avec les autres.

Les enfants doivent respecter les règles posées par l'animateur.

Les activités sportives seront proposées dans le but de développer le jeu collectif, la motricité et la coopération. Les enfants peuvent créer leurs propres règles en groupe et s'impliquent dans ce déroulement.

- Organisation d'une journée type

07h30 - 09h00 Temps d'accueil (activités calmes en petit groupe)

09h10 - 11h50 Temps d'animation

12h00 - 14h00 Pause déjeuner et temps calme

14h10 - 16h30 Temps d'animation

16h30 - 17h00 Goûter, retour sur la journée

17h00 - 18h30 Temps d'accueil

- Les repas

Un service de restauration est mis à disposition moyennant une participation par enfant. Il s'effectue à la cantine de l'école de Beine-Nauroy.

Tous les enfants peuvent bénéficier de ce service de restauration (inscrit à la journée ou à la ½ journée).

Sinon les enfants doivent être récupérés à 12h00 et ramenés à 14h00 pour les enfants inscrits à la journée.

LES MOYENS HUMAINS

L'association « Les Marmousets » à embaucher en CDI le directeur de l'accueil de loisirs des mercredis, des petites et grandes vacances. Cette personne aura en charge des missions définies comme suit :

- Gérer les dossiers d'inscription ;
 - Organiser et animer les réunions de préparation et de bilan avec l'équipe d'animation mais également avec les bénévoles de l'association (rédaction de compte rendu et de bilans qualitatifs) ;
 - Gérer et suivre les stocks (matériel pédagogique, goûters, repas...) ;
 - Veiller au suivi administratif : mise à jour des registres, contrôle des présences (enfants, équipe d'animation, équipe de restauration et d'entretien...) ;
 - Mettre à jour les affichages réglementaires ;
 - Alimenter et gérer le site Internet et les réseaux sociaux ;
 - Former et suivre les animateurs et stagiaires BAFA ;
 - Assurer la conception du projet pédagogique (avec l'équipe d'animation) et le suivi de la mise en place du projet d'animation en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur ;
 - Elaborer les plannings d'activités ;
 - Communiquer avec les familles ;
 - Gestion administrative ;
 - Gestion des Ressources Humaines.
- Le rôle de l'animateur

Il consiste à s'organiser, écouter et persuader sans s'imposer afin d'obtenir une autorité dite légitime auprès des enfants et ainsi favoriser un climat serein et propice au développement de chacun au sein du groupe. Il est l'adulte leader qui encadre et accompagne son groupe dans ses démarches.

L'animateur est là pour répondre aux besoins des enfants dans leur singularité en favorisant l'écoute, les échanges. Il propose des activités afin de laisser les enfants s'épanouir, de s'amuser avec les différents thèmes de la semaine ou de la journée.

LES ACTIVITÉS

Les activités proposées tendent à répondre aux besoins des enfants et à leur procurer du plaisir. Selon les demandes exprimées, des activités peuvent donc émerger spontanément d'où une capacité d'adaptation nécessaire de la part de l'équipe dans son ensemble.

Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille, et permet de construire des relations différentes avec le quartier, le village, l'école, d'autres structures et d'autres enfants.

Chaque période est structurée en fonction d'un thème différent. Aucune activité physique réglementée n'est organisée. Cependant, des activités ayant pour finalité le jeu ou le déplacement et ne présentant pas de risques spécifiques sont encadrées par l'équipe pédagogique sans qualification sportive particulière. Ces activités ne faisant pas l'objet d'une réglementation spéciale doivent toutefois répondre à des critères :

- être ludiques, récréatives ou liées à la nécessité de se déplacer,
- être proposées sans objectif d'acquisition d'un niveau technique ni de performance,
- leur pratique ne doit pas être intensive,
- ne pas être exclusives d'autres activités,
- être accessibles à l'ensemble des membres du groupe,
- être mises en œuvre dans des conditions de pratique et d'environnement adaptées au public.

→ **À noter**

Les activités physiques sont réglementées si :

- **elles se déroulent conformément aux règles fixées par une fédération de la discipline concernée,**
- **ou si elles présentent des risques particuliers.**

- **Projet d'activités**

Le programme d'activités suivant est donné à titre purement indicatif, il peut être modifié suivant les conditions météorologique, l'envie des enfants, etc...

Les enfants découvriront un large choix d'activités manuelles, de jeux créatifs et sportifs adaptés en fonction de leur âge tout en s'inspirant des thèmes.

Chaque animation, activité, action proposée sera intimement liée aux objectifs pédagogiques énoncés précédemment.

ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques.

Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Les réunions doivent permettre de créer une cohésion entre les animateurs, de prévoir les temps forts et de régler les conflits éventuels. Elles sont aussi l'occasion de faire le point sur les enfants, les projets permettant à chacun de modifier ses comportements et ses actions pour rester en phase avec le projet, ou le faire évoluer en fonction des situations.

Des bilans rapides chaque mercredi soir et des fiches d'activités pour bien préparer les animations et les évaluations.